



Rentrée 2021-2022

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Périodes d'inscriptions :

Les inscriptions scolaires se feront en mairie
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, 16h le vendredi,
du mardi 6 au vendredi 9 avril 2021
du lundi 26 au vendredi 30 avril 2021
du lundi 3 au jeudi 6 mai 2021

Elles concernent :

- Les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle
- Les élèves entrant au CP (hors écoles du Chef-Lieu et d'Héry)
- Les nouveaux arrivants

Les documents à fournir :

Pour effectuer l'inscription, veuillez vous munir **des photocopies** des documents suivants :

- 1 justificatif de domicile datant du mois précédent l'inscription,
- le carnet de santé de l'enfant (pages des vaccinations),
- le livret de famille (parents + enfant(s) à inscrire),
- le jugement de divorce ou de garde (pages fixant l'autorité parentale et la résidence),
- le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les nouveaux arrivants ou pour un changement de secteur).

Demande de dérogation :

Les formulaires de demande de dérogation sont à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la ville www.ugine.com et à retourner en mairie :

au plus tard le jeudi 6 mai 17h